

Année de Préparation aux études supérieures/ Diplôme universitaire (DU) → Études européennes

De l'interculturalité à la géopolitique, l'A.P.E.S. option Études européennes initie les étudiants à la connaissance des enjeux européens et aux méthodologies universitaires. Grâce à l'immersion linguistique proposée au semestre 2, elle prépare progressivement les étudiants à la mobilité internationale et à l'enseignement supérieur tout en les aidant au choix de leur parcours d'études.

Objectifs

- Acquérir une solide culture générale sur les enjeux européens
- Maîtriser les méthodes de travail universitaire
- Développer un bon niveau d'expression, à l'écrit comme à l'oral, en français et dans une langue étrangère
- Obtenir une certification linguistique
- Clarifier son choix d'orientation notamment avec des ateliers dédiés

Spécificités

- Enseignement pluridisciplinaire et méthodologies universitaires
- Une préparation à la mobilité grâce à un enseignement orienté vers l'Europe et la maîtrise des langues
- Une immersion linguistique encadrée qui favorise des acquisitions linguistiques durables et une évolution progressive vers l'autonomie

Poursuite d'études

Les poursuites d'études sont nombreuses dans le domaine des langues et des sciences humaines, à l'université ou dans des écoles spécialisées, en France et à l'étranger. Parmi les parcours d'études choisis par les anciens étudiants, nous pouvons citer :

- > Les licences sélectives de l'ICP, notamment : Sciences sociales, parcours Sciences économiques et Politique, LEA, Information et Communication
- > Licences non sélectives telles que LLCER parcours Anglais-Espagnol, Histoire de l'art parcours Histoire ou Anglais, ou encore Humanités
- > À l'étranger : baccalauréat en Études internationales à Montréal, Bachelor Tourisme à Dublin, baccalauréat de Géographie à Montréal
- > Dans des écoles : ISIT, écoles de commerce, École des psychologues praticiens...

les +

- Une solide culture générale et une ouverture à l'international
- Une autonomisation progressive grâce à un semestre de mobilité encadré

Formation Post Bac d'un an | Temps plein

Enseignements

Semestre 1 - 264 heures

- Enseignements pluridisciplinaires : langues françaises et étrangères, histoire, sociologie, science économique, interculturalité, géopolitique de l'Europe, Institutions, histoire de l'art...
 - Étude de deux langues étrangères dont l'anglais
 - Ateliers d'aide à l'orientation et une journée dédiée à un « Forum ICP-Entreprises »
 - Évaluation dans le cadre du contrôle continu et du contrôle terminal
- Remise d'un relevé de notes

Semestre 2 - 252 heures

- 11 à 13 semaines de cours dans l'école de langue de l'université partenaire (Allemagne, Irlande ou Espagne)
- Hébergement chez l'habitant
 - Enseignement linguistique intensif de la langue principale : grammaire et vocabulaire, expression écrite, expression orale

Évaluation

Contrôle continu et contrôle terminal
Relevé de notes délivré à la fin de chaque semestre.

Diplôme

Suivie avec succès, la formation permet d'obtenir un Diplôme Universitaire (DU) de 60 crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission, mais ne donne pas un accès direct en 2^e année de l'enseignement supérieur.

Une réinscription sur Parcoursup à l'issue de la formation est nécessaire. Si l'étudiant souhaite obtenir une équivalence partielle des éléments d'enseignement, il peut présenter un dossier auprès de la commission de la faculté ou de l'école ciblée qui statuera sur son dossier.

Admission

Candidature sur Parcoursup.
Filière sélective sur dossier

Frais de scolarité

L'ICP adapte ses tarifs aux situations de ressources de chacun.
Semestre 1 à l'ICP : de 2 160€ à 4 570€ (en 2026-27)
Semestre 2 dans une université partenaire à l'étranger : entre 6 500€ et 7 500€ (comprenant l'hébergement chez l'habitant), montant variable selon la destination pour le séjour linguistique.

Encadrement et contacts

- > Assistante pédagogique : Cécile Coffignal
- > Contact Secrétariat : prepas@icp.fr
- > Directrice de la formation et du Pôle Prépas : Claudine Travier

Enseignements

Enseignements		Volumes horaires	CM/TD*	Modalité d'évaluation
Semestre 1 : 246 h - 30 ECTS*				
UE 1 : Enseignements du socle commun APES	Anglais (obligatoire)	18		
	Civilisation britannique	12	CM	Contrôle terminal
	Civilisation britannique	6	TD	Contrôle continu
	Langue 2 (suivie au Pôle langues)	24	TD	Contrôle continu
	Institutions politiques	18		
	Institutions politiques	12	CM	Contrôle terminal
	Institutions politiques	6	TD	Contrôle continu
	Sciences économiques	18		
	Sciences économiques	12	CM	Contrôle terminal
	Sciences économiques	6	TD	Contrôle continu
	Sociologie	18		
	Sociologie	12	CM	Contrôle terminal
	Sociologie	6	TD	Contrôle continu
	Atelier d'aide à l'orientation	12		
UE 2 : Enseignements optionnels Études européennes	Littérature	18		
	Littérature	12	CM	Contrôle terminal
	Littérature	6	TD	Contrôle continu
	Histoire	18		
	Histoire	12	CM	Contrôle terminal
	Histoire	6	TD	Contrôle continu
	Histoire de l'art	18		
	Histoire de l'art	12	CM	Contrôle terminal
	Histoire de l'art	6	TD	Contrôle continu
	Géopolitique de l'Europe	18		
	Géopolitique de l'Europe	12	CM	Contrôle terminal
	Géopolitique de l'Europe	6	TD	Contrôle continu
	Interculturalité	18	CM	Contrôle terminal
	Anglais	30		
	Anglais Langue	12	TD	Contrôle continu
	Anglais Expression orale	18	TD	Contrôle continu
	Langue française	18	TD	Contrôle continu
	Methodologie de l'expression orale	18	TD	Contrôle continu
Semestre 2 : 252 h - 30 ECTS*				
	Enseignement de la langue principale	240		Test de langue avec un niveau minimum B2 requis pour la validation du semestre 2
	Grammaire et vocabulaire	48	TD	
	Compréhension écrite	48	TD	
	Compréhension orale	48	TD	
	Expression écrite	48	TD	
	Expression orale	48	TD	
	Préparation au test de langue (IELTS, DELE...)	12	TD	

*Crédit équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission

Le semestre 1 de l'option Etudes européennes est validé dès lors que la moyenne générale de 10 est atteinte. La validation du semestre 2 de l'option « Etudes européennes » avec les crédits équivalent ECTS est conditionnée à la réussite du test de langue, avec un niveau minimum B2 selon le cadre européen de référence. Aucune compensation entre les deux semestres n'est possible pour cette option. Le DU est obtenu si le semestre 1 est validé avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 et si le niveau B2 a été acquis lors du passage du test de langue à la fin du semestre 2.

*CM : Cours magistral. TD : Travaux Dirigés